

SYNDICAT DES PSYCHIATRES D'EXERCICE PUBLIC

SPEP



Dr Michel TRIANTAFYLLOU

Président

Le SPEP est né en 1984. C'est l'un des principaux syndicats de psychiatres hospitaliers d'exercice public. Depuis plus de 30 ans, le SPEP défend les valeurs humanistes de la psychiatrie publique de secteur s'intégrant dans la communauté et les territoires. Il défend le service public hospitalier et les conditions de travail des praticiens hospitaliers d'exercice public.

Dans la crise actuelle du système hospitalier et de la psychiatrie en particulier (démographie médicale et soignante, fermeture des lits et des urgences), le SPEP participe activement à toutes les concertations destinées à revaloriser les moyens de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie et réduire l'inégalité d'accès aux soins en santé mentale.

Il participe aux travaux actuels sur le financement de la psychiatrie, sur les réformes en cours à travers le comité de pilotage de la psychiatrie et à sa participation dans les commissions nationales statutaires.

Il est présent sur le plan local pour soutenir et défendre les collègues dans des situations difficiles. Il s'implique dans l'amélioration de leurs conditions d'exercice et dans la prévention des risques psychosociaux.

Par son adhésion à l'INPH, le SPEP s'engage à faire évoluer le statut des praticiens hospitaliers et à permettre l'implication dans une gouvernance des hôpitaux respectueuse envers les usagers et les soignants dans le cadre d'un service public hospitalier évolutif et constructif.

Il est présent à travers l'INPH sur le plan régional et national dans les discussions actuelles sur le plan Ségur, sur l'attractivité et la gouvernance hospitalière afin de favoriser la remédicalisation de l'hôpital et le respect des usagers et des soignants.

Le SPEP défend les psychiatres publics dans toutes leurs modalités d'exercice, conditions de travail, le respect de leur statut, leur rémunération, leur retraite, leur place dans la gouvernance des établissements de santé et des GHT. Il apporte des contributions pragmatiques et constructives pour les textes d'orientation et les projets des décrets qui sont soumis.

Information et contact

<http://www.spep.fr/>

